

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 INTRODUCTION A LA DEMARCHE DE RECHERCHE			
Code	SOAS1B32AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) HELHa Campus Montignies José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Laure SIX (marie-laure.six@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
- II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
- III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B32ASB Introduction à la démarche de recherche 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B32ASJB Introduction à la démarche de recherche 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B32ASDB Introduction à la démarche de recherche 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B32ASB Introduction à la démarche de recherche 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B32ASB Introduction à la démarche de recherche 20

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B32ASJB Introduction à la démarche de recherche 20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B32ASDB Introduction à la démarche de recherche 20

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B32ASB Introduction à la démarche de recherche 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la démarche de recherche			
Code	7_SOAS1B32ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La recherche exprime la volonté de connaître un environnement social considéré à la fois comme inconnu mais aussi connaissable. Elle participe à la construction de savoirs dans le domaine des sciences humaines. En sciences sociales, à l'instar d'autres disciplines, les travaux de recherche contribuent à l'analyse et la compréhension des situations sociales dans leur complexité. Permettre aux étudiants d'acquérir des compétences opérationnelles pour accéder à l'information et la traiter, les aidera donc à décoder les situations auxquelles ils seront confrontés en tant qu'assistants sociaux.

De manière globale, cette activité d'apprentissage vise à sensibiliser les étudiants au questionnement scientifique et à les familiariser avec les questions de méthode. Elle met en lumière les règles propres à la méthode scientifique, les étapes et les différents outils de récolte de données dans un processus de recherche. Elle permet d'identifier les éléments de base et les concepts utiles à une démarche de recherche qui sera expérimentée de manière pragmatique dans d'autres activités durant le cursus de formation. Elle initie les étudiants à la récolte et l'analyse des données notamment à travers la recherche documentaire.

Au-delà d'être fréquemment réalisé en recherche, le processus étudié au sein de cette activité d'apprentissage sera utile aux étudiants dans le cadre de leurs études pour la réalisation de travaux, examens, et, en particulier leur travail de fin d'études. Outre chercher et trouver de l'information, il s'agit aussi d'être capable d'exploiter cette information. Dans ce sens, le cours vise donc à parfaire des habiletés et compétences informationnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Identifier et expliquer les étapes de la démarche de recherche
- II. Expliquer avec ses mots les concepts propres aux sciences sociales et la recherche sociale
- III. Différencier les différentes techniques de recueil de données et pouvoir les expliquer
- IV. Etablir un plan de recherche documentaire et donc trouver et exploiter des informations
- V. Sélectionner des documents fiables et à caractères scientifiques,
- VI. Repérer la valeur (qualité) et la validité (compatibilité) des documents. Pour cela, appliquer les techniques de lecture et tri d'informations
- VII. Comprendre les informations récoltées. Pour cela, synthétiser et résumer
- VIII. Présenter correctement des références bibliographiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans une première partie, nous aborderons les différents courants de pensée et d'appréhension d'une réalité sociale dans sa complexité. Nous mettrons en lumière les spécificités propres à la recherche sociale. Nous détaillerons les étapes de la recherche.

Dans une seconde partie, l'accent sera mis sur les différentes techniques de recueil d'informations et leur utilisation dans le champ des sciences sociale. La recherche documentaire sera détaillée et expérimentées par les étudiants dans la cadre de séances de travaux pratiques. Le cours apportera des outils concrets pour aider l'étudiant à chercher, trouver, exploiter et référencer des informations.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et exercices pratiques, partenariat avec la bibliothèque de l'Institut.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices pratiques seront réalisés en classe. Les modalités d'évaluation sont expliquées dès le premier cours. Lors de la dernière séance de cours, les étudiants pourront poser leurs questions tant sur le déroulement de l'épreuve que sur le contenu du cours. Un glossaire reprend les concepts clés vus au cours et à connaître. L'étudiant sera invité à le compléter au fur et à mesure. La présence aux séances de TP offre l'opportunité de préparer le travail d'examen, de bénéficier de l'aide du professeur et d'engranger des points (10 points seront validés en cas de présence effective - cf.note relative aux consignes et critères d'évaluation du travail).

Ouvrages de référence

1. ABERNOT, Y. & RAVERSTEIN, J. (2009). Réussir son master en sciences humaines et sociales : Problématiques, méthodes, Outils. Paris : Ed. Dunod.
2. CISLARU, G., CLAUDEL, C., VLAD, M. (2011). L'écrit universitaire en pratique. (2ième Ed.). Bruxelles : Ed. De Boeck.
3. De KETELE, J-M. & ROEGIERS, X. (1991). Méthodologie du recueil d'informations. Bruxelles : Ed. Expérimentale, De Boeck Université.
4. Foenix-RIOU, B. (2002). Collecter de l'information sur Internet in Guide de recherche sur Internet. Outils et méthodes. Eb ADBS, ©IAAT 2005, [www.iaat.org/telechargement/guide_methodo/collecter_info.pdf]
5. MACE, G. & PETRY, F. (2014). Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales (4è Ed.). Bruxelles : Ed. De Boeck Université (collection Méthodes en sciences humaines).
6. PIOLAT, A. (2002). La recherche documentaire : Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs. Marseille : Ed. Solal, Collection Psychologie Théories, Méthodes, Pratiques.
7. QUIVY, R. & VAN CAMPENHOUD, L. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales. (3è Ed.). Paris : Ed. Dunod, collection psychologie sociale.
8. Renard, C. (2014). Cours Introduction à la démarche de recherche. Mons : HELHA, catégorie sociale, ISSHA.
9. SCHNEDECKER C. (2002). Lire, comprendre, rédiger des textes théoriques, Bruxelles : Ed. De Boeck Université (collection Méthodes en sciences humaines).

Supports

Syllabus que l'étudiant sera amené à compléter au fur et à mesure des cours. Powerpoints, fiches techniques, illustrations pratiques via des articles

Tous les documents sont disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué sur base

- d'un examen écrit portant sur la matière vue au cours conformément aux objectifs et contenus exposés ci-dessus (60% de la note globale)
- et sur base d'un travail écrit de mise en pratique de la méthode de recherche documentaire (40% de la note globale qui comprend 30 points pour le travail + 10 points pour les TP à la condition d'être présent – Cf. note relative aux consignes et les critères d'évaluation du travail.

Attention : tout travail dans lequel les sources ne seront pas citées et/ou pour lequel les références et la bibliographie ne respectent pas la norme APA se verra de facto attribué la note de 0/30 ce qui induit une non validation de l'UE.

Une note écrite sera distribuée aux étudiants et précisera les consignes et les critères d'évaluation du travail.

Il s'agit d'une épreuve intégrante et absorbante, c'est-à-dire qu'il faut avoir présenté les deux épreuves (examen et travail) pour que la moyenne pondérée puisse être réalisée et attribuer ainsi une note à l'unité d'enseignement. Dès lors, en cas de mention CM, ML, PP, PR, Z ou FR dans une des deux épreuves, ce sera l'une de ces mentions qui sera portée à l'évaluation de l'activité d'apprentissage.

En cas d'échec à la session de janvier: mêmes modalités pour juin et septembre, l'étudiant ne représente que les parties échouées et garde le bénéfice des points de présence en TP.

En cas de crédit résiduel: l'étudiant doit représenter les deux épreuves à savoir examen (60%) et travail (40%) et ne bénéficie plus des points de présence TP.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exe	40%+60%			Trv + Exe	40%+60%

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Epreuve intégrante et absorbante (les deux épreuves doivent être présentées (examen et travail). En cas de mention CM,ML,PP,PR,Zou FR dans l'une des deux épreuves, ce sera l'une de ces mentions qui sera portée à l'évaluation de l'UE.

En cas d'échec à la session de janvier, mêmes modalités pour juin et septembre, l'étudiant ne représente que les parties échouées et garde le bénéfice des points de présence en TP.

En cas de crédit résiduel, l'étudiant doit représenter les deux épreuves à savoir l'examen (60%) et le travail (40%) mais ne bénéficie plus de points de présence TP

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).